



Les villes et intercommunalités, petites, moyennes ou grandes, rurales ou urbaines de Vaucluse, doivent relever de nombreux défis. Elles doivent, dans un contexte, encore en pleine mutation, assurer la gestion quotidienne des services publics et préparer l'avenir de leur territoire. L'engagement des élus locaux est quotidien. Leurs domaines d'intervention sont multiples et leurs responsabilités de plus en plus importantes. L'objet de notre association est de les accompagner mais aussi de défendre et représenter les intérêts des communes et des communautés auprès des autorités administratives locales comme nationales. Concrètement, elle facilite l'exercice des fonctions d'élus par l'information, la formation et l'assistance juridique. Elle leur permet aussi de se retrouver et d'échanger sur des problématiques communes. L'AMV a aussi une fonction de représentation, d'écoute et de porte-parole que ce soit dans les diverses commissions où elle désigne des représentants, ou bien en tant que relais auprès de l'Association des Maires de France, des services de l'Etat, de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur et du Conseil départemental de Vaucluse. Notre association représente de manière pluraliste, l'ensemble des élus du département.

CAHIER D'ACTEUR
N°44 Février 2022

CAHIER D'ACTEUR

MIXITE ÉNERGÉTIQUE EN FRANCE ET L'INTÉRÊT DU GAZ

Les consommations annuelles de gaz étant proches de celles de l'électricité d'environ 450 TWh, le gaz doit conserver sa place dans le futur mix énergétique. Nous profitons d'infrastructure de réseau fiable.

Le méthane, énergie sous forme gazeuse, a l'avantage de pouvoir se stocker très facilement et de l'utiliser quand on en a besoin.

MÉTHANISATION DES DÉCHETS POUR CONTRIBUER À L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE DES TERRITOIRES TOUT EN DÉCARBONNANT L'ÉNERGIE

Les intercommunalités doivent profiter de l'obligation du tri à la source des biodéchets pour réfléchir à la valorisation de ces déchets. La méthanisation apporte un double intérêt : une production d'une énergie renouvelable, le biométhane et la production d'un digestat, compost à utiliser en agriculture en remplacement des engrais chimiques. Nous transformons un déchet en ressource.

La méthanisation participe à la décarbonation du gaz naturel.

UTILISATION DU BIOMÉTHANE

Ce biométhane, produit à partir de la macération de nos déchets, peut également contribuer à la décarbonation des transports de charges lourdes : transport de marchandises, transport de voyageurs (bus et cars), Bennes à ordures ménagères.

CONCLUSION

Nous pensons que la transition énergétique doit s'appuyer sur l'ensemble des vecteurs énergétiques (réseau électrique, réseau gaz etc) qui sont à la disposition du pays. De même il faut faire appel à l'ensemble des énergies renouvelables primaires à la disposition du pays : le vent, le soleil, mais aussi le biogaz issu de la valorisation de nos déchets.

Pour baisser rapidement les émissions du transport il faut utiliser massivement et dès maintenant les solutions matures : l'électricité pour les véhicules légers et le bio-GNV pour les véhicules utilitaires.

THEMATIQUES ABORDEES

4. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?
5. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?
6. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?
10. Comment baisser les émissions du transport ?
12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?